

Résumé des mandats

Congrès de la CLASSE du 14 juillet 2012 à l'Université Laval

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Preasidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Plan d'action
 - 3.1 Grève
 - 3.2 Manifestations et actions
- 4.0 Femmes
- 5.0 ASSÉ
 - 5.1 Prévisions budgétaires
- 6.0 Élections
 - 6.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 6.1.1 Présentation
 - 6.1.2 Plénière
 - 6.1.3 Scrutin
- 7.0 Avis de motion
 - 7.1 Dépôt des avis de motion
 - 7.2 Traitement des avis de motion
- 8.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

Adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès du 3 juillet 2012.

Bilan

1. Que les statistiques sur les présences des délégations soient fournies dans les cahiers de Congrès afin que chacune des délégations puissent évaluer leur assiduité aux instances de la CLASSE.

Plan d'action

Grève

1. Que la CLASSE rappelle que l'action directe, la mobilisation permanente et l'organisation autonome en démocratie directe sont les principaux moteurs d'un changement social progressiste dans les intérêts des classes populaires.
2. Que la CLASSE réaffirme son indépendance face aux partis politiques et, qu'en ce sens, ses interventions publiques en période électorale se restreignent aux principes politiques et aux revendications de la CLASSE sans cibler de partis politiques spécifiques.
3. Que la CLASSE affirme que la CLASSE n'a pas à se positionner sur le choix électoral.
4. Que le Comité légal travaille en collaboration avec le Secrétaire aux finances pour cibler des réductions de dépenses dans le cadre de la contestation de la loi spéciale.
Que le restant du Fonds des arrêté-e-s du Comité légal continue de servir à défendre les arrêté-e-s, mais que la CLASSE sollicite maintenant des dons précisément pour la contestation de la loi 12 et qu'à l'avenir la CLASSE collabore avec le fond « Je Donne à Nous » ainsi que le « Fond de défense légale 2012 » pour la défense des militantes et militants judiciarisé-e-s.
Que la CLASSE n'engage aucun frais pour l'appel du verdict pour la requête en sursis de la loi 12.
Que la CLASSE entame les procédures de requête en nullité de la loi 12.

Manifestations et actions

1. Qu'en cas d'élection à l'automne, la CLASSE lance une vaste campagne sur la base du manifeste "Nous sommes avenir".
2. Que la CLASSE organise une action de perturbation dans la semaine du 6 août.
3. Que la manifestation du 22 août soit organisée par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics.
Que le thème suggéré par la CLASSE soit : « Contre les mesures néolibérales et l'austérité internationale ».

Prochaine Congrès de la CLASSE

1. Que l'on tienne un Congrès de la CLASSE la fin de semaine du 11 août 2012.

Propositions mises en dépôt

Considérant que les élites politiques ne sont que des patins des élites économiques,

Considérant que le mouvement social entamé par les étudiants et étudiantes est un mouvement prônant la démocratie directe et l'autogestion,

Considérant qu'historiquement des élections ont servis à détruire des mouvements sociaux,

Considérant que le mouvement social entamé par les étudiantes et étudiants est un mouvement visant une idéologie et non un parti politique en particulier,

1. Que la CLASSE invite les associations étudiantes locales à poursuivre et intensifier notre lutte, et ce, peu importe la tenue ou non d'élections.